

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2015**

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 25

Titulaires présents :	19
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	3

L'an deux mille quinze, mardi 15 septembre 2015 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC du Canton de Cadours : M. DULONG D.
 CC des Coteaux du Girou : Mrs DUTKO H., GRANDJACQUOT D. et VINTILLAS E.
 CC du Frontonnais : Mrs DUPUY D., GALLINARO A., MIQUEL D.,
 NADALIN D., M. PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph.
 et VASSAL J-P.
 CC de Save et Garonne : Mme AYGAT Ch., Mrs AUZEMERY B., ESPIE J-C.,
 JANER G., P.MELIET J-J. et MOIGN J-L.
 CC Val'Aïgo : Mme NARDUCCI I.

Délégués titulaires représentés :

CC du Canton de Cadours : M. CLUZET A. par M. GAUTIER Ph. (suppléant).
 CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D. par M. ANJARD N. (suppléant) ;
 M. ROUMAGNAC L. par M. GENEVE J-L (suppléant).
 CC de Save et Garonne : M. BOISSIERES J. par M. JANER G. (pouvoir).
 CC Val'Aïgo : M. OGET E. par Mme NARDUCCI I. (pouvoir) ;
 M. SALIERES J-L. par M. PETIT Ph. (pouvoir).

Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux du Girou : M. CUJIVES D.
 CC du Frontonnais : M. CAVAGNAC H.
 CC de Save et Garonne : M. LAGORCE
 CC Val'Aïgo : Mrs LAVIGNOLLE V. et REBEIX N.

VOTANTS : 22 + 3 pouvoirs

POUR :	25
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Délibération n ° 2015 /9

Objet : Modification de la Commission Urbanisme

Monsieur le Président informe l'Assemblée que M. Jean-Louis MOIGN, actuellement membre de la commission Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), souhaite intégrer une autre commission, plus active.

En effet, la Commission Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ne se réunissant plus régulièrement, il est proposé qu'il entre dans la Commission Urbanisme.

Le Président souhaite par la même occasion unifier les rôles de chacun et qu'il ne soit plus fait mention, s'agissant de la composition des membres, de titulaire ou de suppléant.

Aussi, il est proposé que la Commission Urbanisme, dont le Président et son Adjoint restent respectivement Edmond VINTILLAS et Hugo CAVAGNAC, soit modifiée comme suit :

Communauté de communes des Coteaux de Cadours	CLUZET Alain
	DULONG Denis
Communauté de communes des Coteaux du Girou	VINTILLAS Edmond
	PARACHE Gérard
Communauté de communes du Frontonnais	CAVAGNAC Hugo
	NADALIN Daniel
Communauté de communes Save et Garonne	AUZEMERY Bertrand
	LAGORCE Patrice
	MOIGN Jean-Louis
Communauté de communes Val'Aïgo	SALIERES Jean-Luc
	REBEIX Nicolas
	LAVIGNOLLE Vincent

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article unique : **DE MODIFIER** la composition de la Commission Urbanisme, tel que proposé ci-dessus.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signés au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	07/09/2015
Date d'affichage :	07/09/2015
Certifié exécutoire le :	22/09/2015
Affichée le :	22/09/2015

Philippe PETIT,
Président

